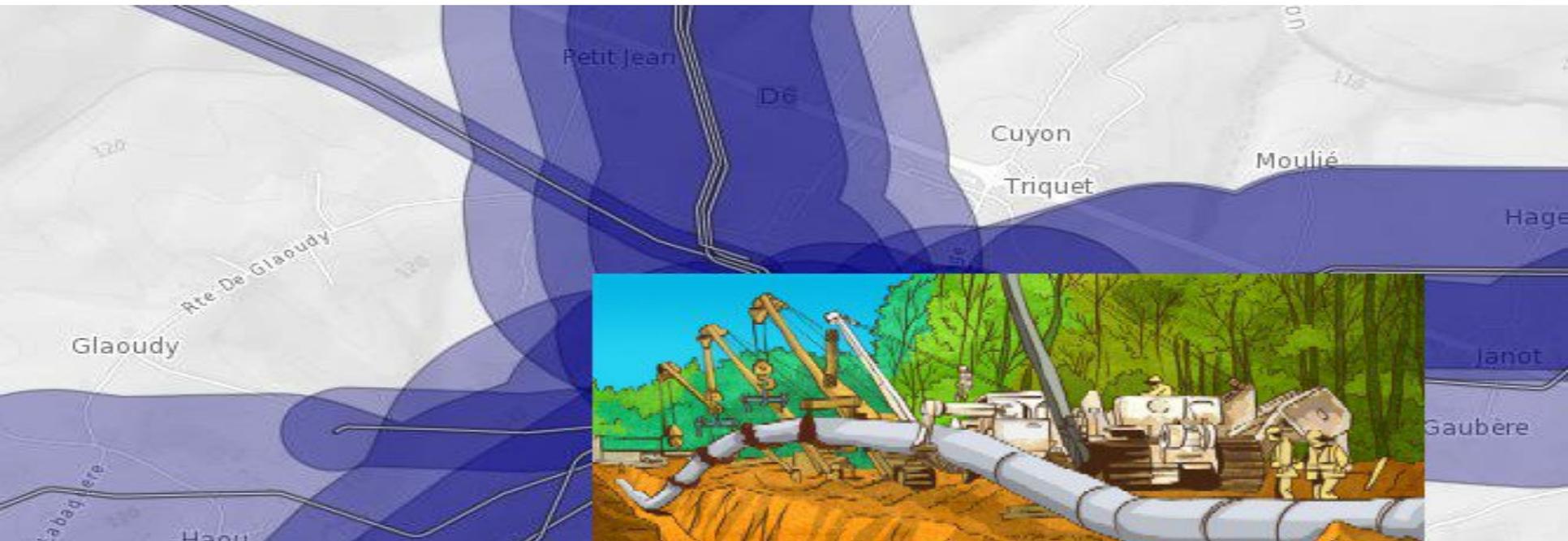


# Canalisations de transport de matières dangereuses

## Géostandard COVADIS

Réunion plénière du 17 juin 2015



# Sommaire

- ◆ Contexte, origine de la demande, périmètre
- ◆ État d'avancement de l'instruction
- ◆ Contraintes à prendre en compte
- ◆ Modèle de données
- ◆ Particularités d'implémentation
- ◆ Difficultés

## Contexte, origine de la demande

- ◆ L'ordonnance n°2010-418 du 27 avril 2010 complétée par le décret 2012-615 du 2 mars 2012 institue une nouvelle famille de SUP relatives aux canalisations TMD pour la **maîtrise de l'urbanisme**

**règles applicables à la maîtrise de l'urbanisation, notamment en ce qui concerne la constructibilité des établissements recevant du public ou des immeubles de grande hauteur à proximité des canalisations de transport qui présentent des dangers**

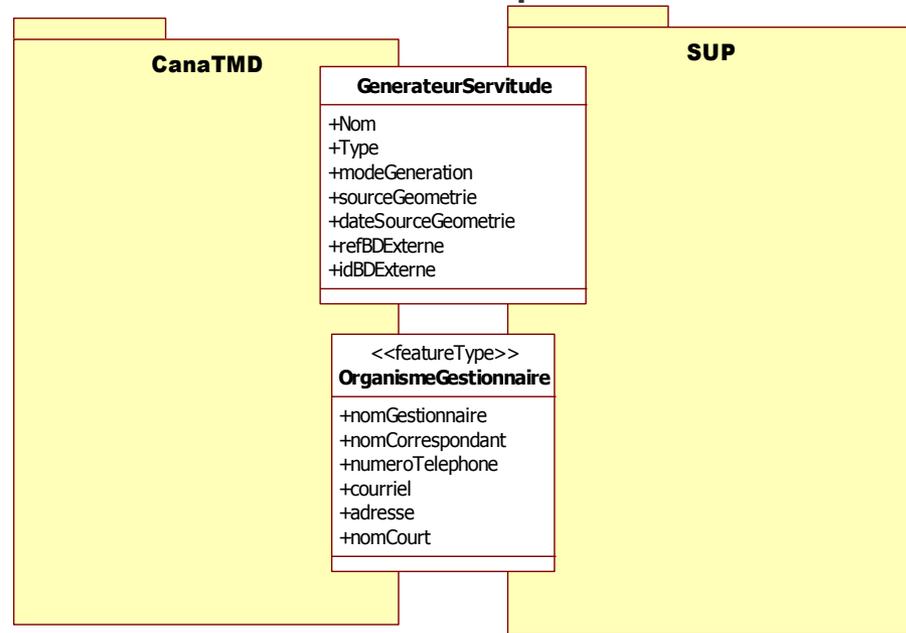
- ◆ 50 000 km de canalisations, 10 000 communes impactées
- ◆ Transport de gaz, de produits chimiques et d'hydrocarbures

## Contexte, origine de la demande

- ◆ 3 Niveaux de SUP pour chaque générateur (canalisation ou installation annexe) en fonction des conséquences d'un phénomène accidentel
- ◆ Distances d'effet des SUP définies par les transporteurs (études de danger) et validées par les DREAL
- ◆ Cerema sollicité pour :
  - ◆ Constituer une base nationale des canalisations et installations annexes POUR l'élaboration des SUP MU
  - ◆ Aider les DREAL à établir les arrêtés – outil dédié
  - ◆ Centraliser les servitudes validées et en assurer les diffusions

# Périmètre

- ◆ Standardisation
- ◆ Des canalisations TMD et installations annexes (CanaTMD)
- ◆ Des SUP maîtrise de l'urbanisme instituées par l'ordonnance n°2010-418 (SUP)



## État d'avancement de l'instruction

- ◆ Présentation de l'objet : plénière du 04.06.14
- ◆ Point d'avancement : plénière du 28.01.15
- ◆ Au 17 juin 2015
- ◆ Projet rédigé hors
  - ◆ B.5 – considérations juridiques
  - ◆ C.3 – métadonnées standard Covadis à compléter
  - ◆ Analyse conformité Inspire - thèmes candidats : Production and Industrial Facilities, Utility and Government Services ?
- ◆ Validation des parties A et B1 par DGPR
- ◆ Vérification du respect du standard SUP par PAN ADS en cours

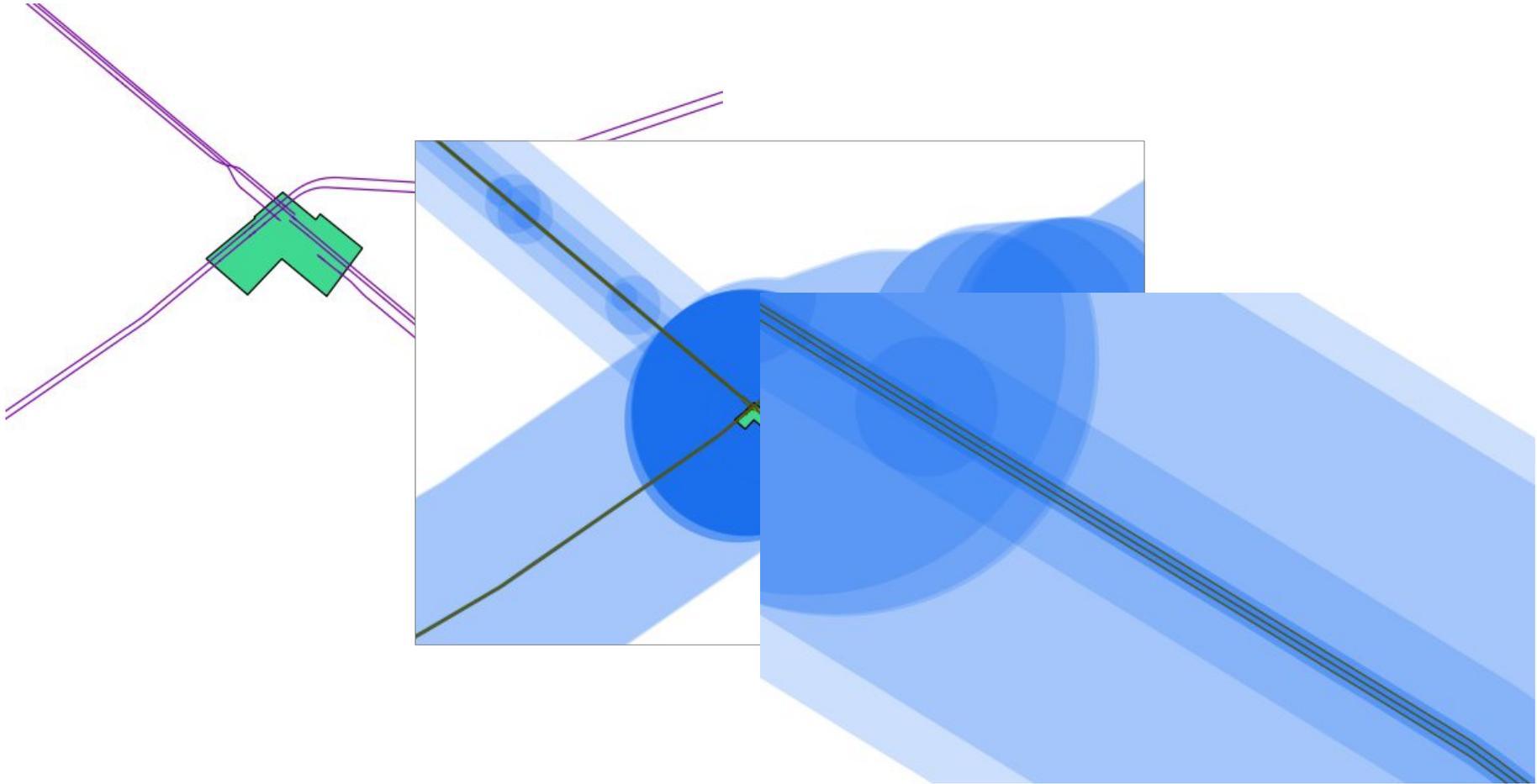
## État d'avancement de l'instruction

- ◆ Rapporteurs : Yves Bonin, Romain Bouzige (Dter Med),
- ◆ Instruction : Christian Rollet, Richard Mitanchey (secrétariat COVADIS)
- ◆ Contributeurs :
  - ◆ Jean Boesch (DGPR/SRT/BSEI)
  - ◆ DREAL Coordinatrices (Aquitaine, Ile de France, Lorraine, Rhône alpes, Pays de la Loire)

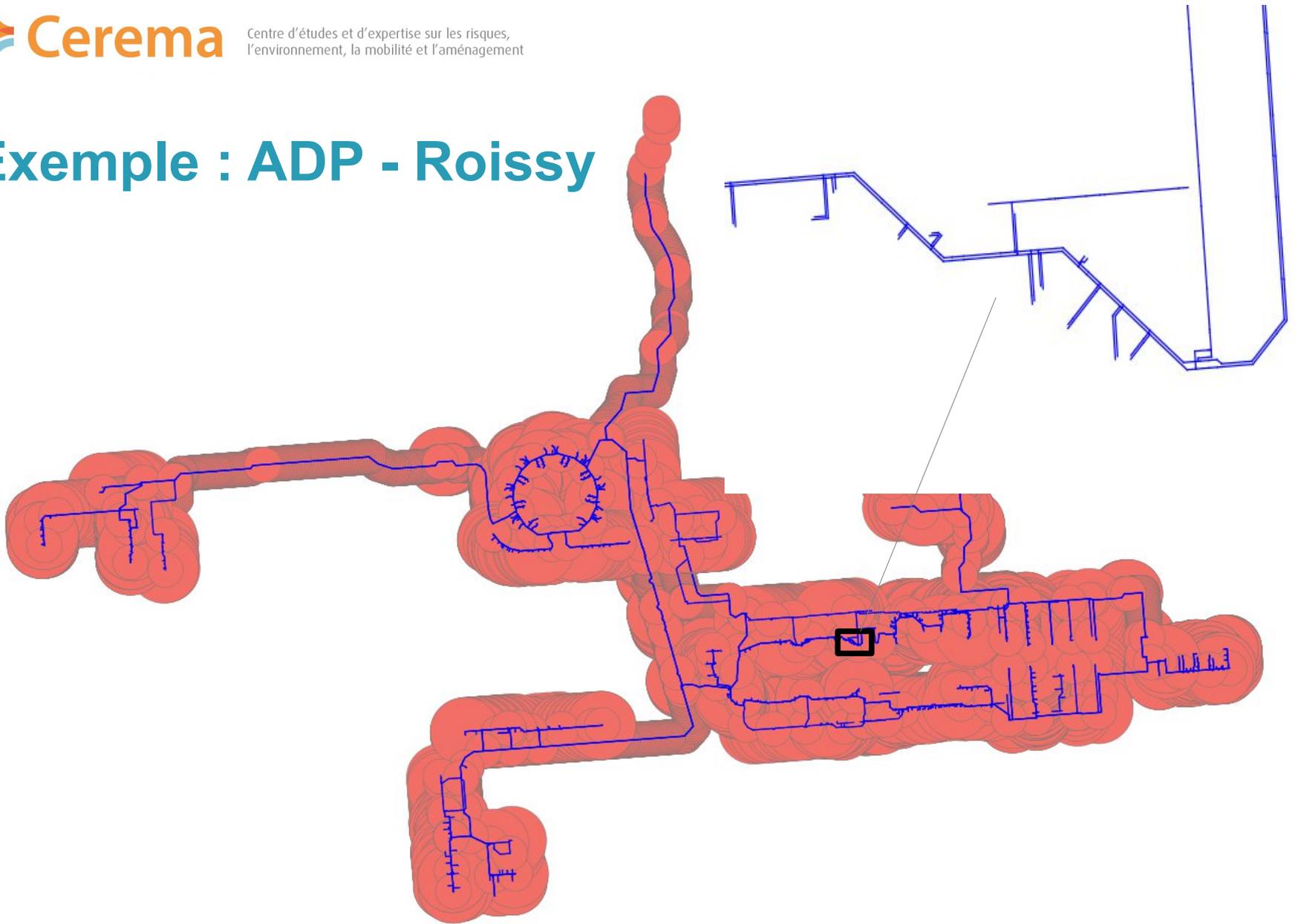
## Existant, contraintes

- ◆ Exigences du standard SUP du CNIG
- ◆ Modèle et structure imposés
- ◆ Expression des besoins des DREAL sur les modalités d'édition des arrêtés
- ◆ Impact sur l'interprétation du modèle SUP
- ◆ Cahier des charges et guides GESIP
- ◆ Données disponibles en entrée
- ◆ Travaux en cours sur l'urbanisation des géostandards
- ◆ Séparation des domaines
- ◆ Inspire
- ◆ Spécifications annexes II et III
- ◆ Qualité et diversité des entrants (données des transporteurs)
- ◆ Définition de classes homogènes

## Exemple : données GRT Gaz

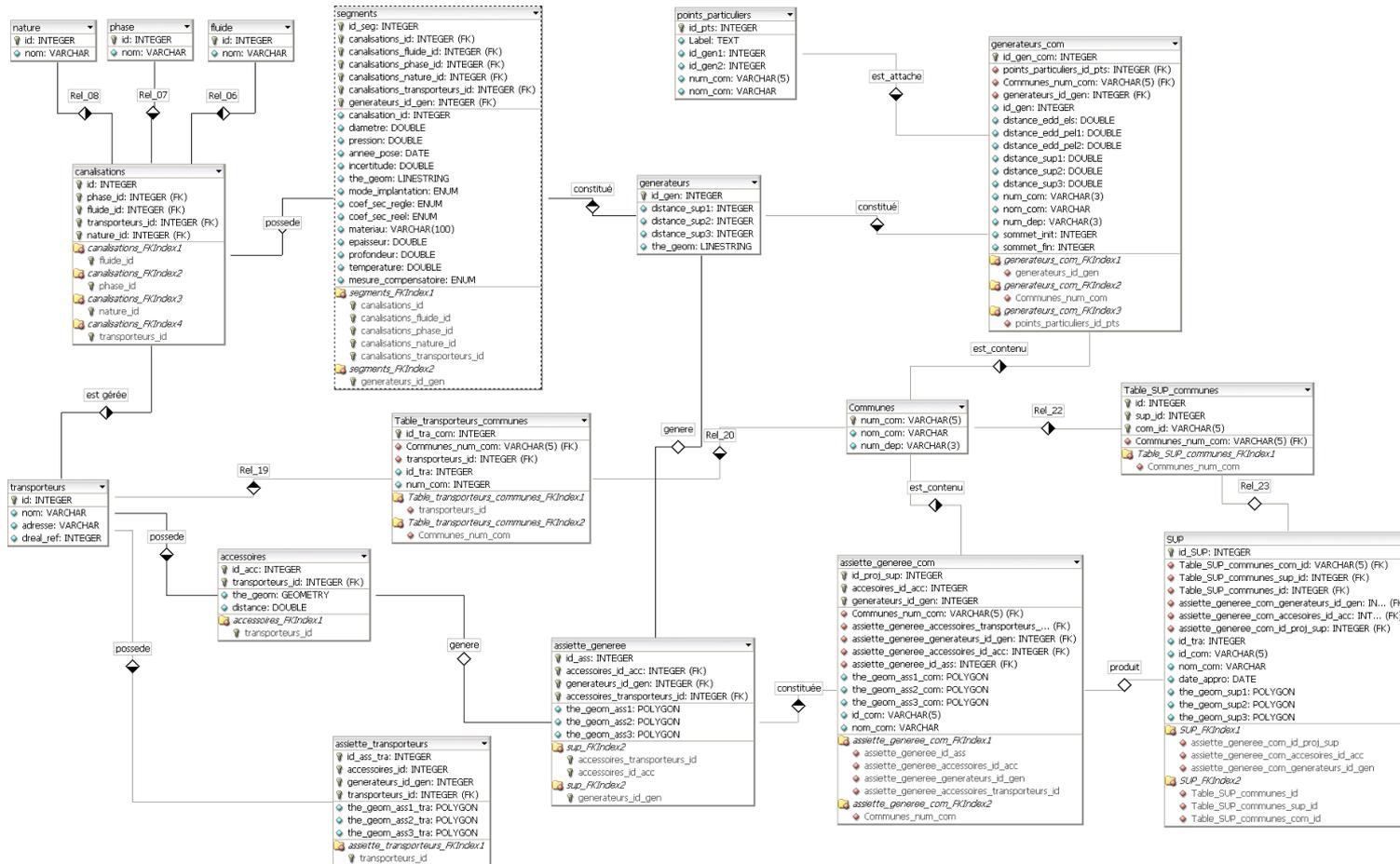


## Exemple : ADP - Roissy

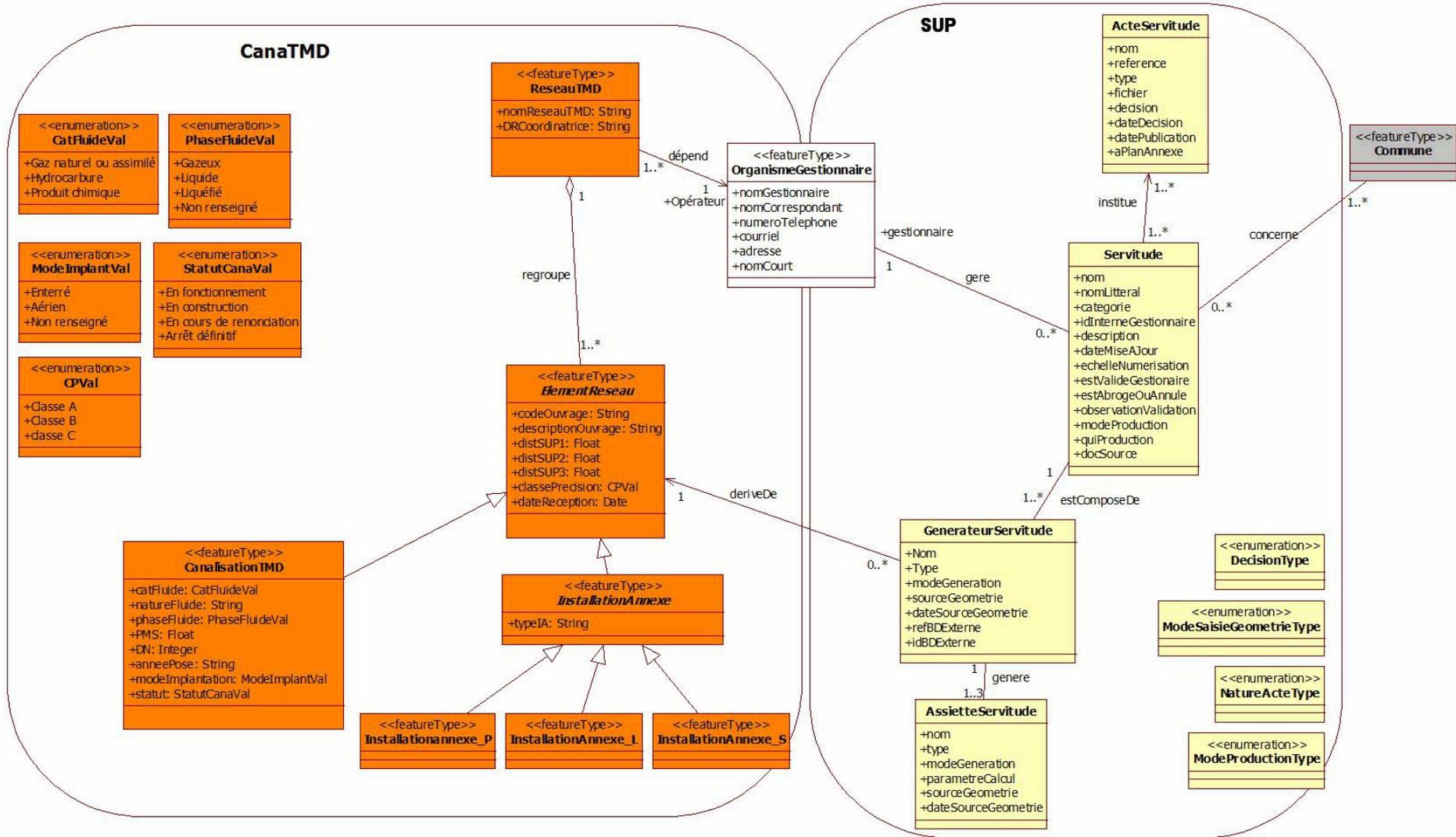


# Modélisation

## Modèle d'exploitation (extrait)



# Modèle d'échanges « COVADIS »



## Orientations retenues (1/2)

- ◆ **Arrêtés établis à la maille communale** pour un ou plusieurs transporteurs
- ◆ 1 servitude = ensemble des assiettes d'un transporteur donné pour une commune donnée
- ◆ Arrêté multi-transporteurs = 1 acte => plusieurs servitudes
- ◆ **Séparation entre générateur « objet physique » et générateurs SUP**
- ◆ Création d'une **géométrie fictive** pour **<GenerateurServitude>**
- ◆ Création d'une classe abstraite **<ElementReseau>** qui généralise les canalisations et les installations annexes

## Orientations retenues (2/2)

- ◆ Ajout d'une relation entre (n..1) <GénérateurServitude> et <ElementReseau>
- ◆ Les canalisations (générateurs) traversent plusieurs communes  
=> pas de découpage en limite de commune pour le domaineCanaTMD  
=> un générateur physique pour plusieurs servitudes (non prévu par standard SUP)  
=> respect de la cardinalité entre <GénérateurServitude> et <Servitude> exigée par le standard SUP
- ◆ Bloc attributaire du domaine CanaTMD défini par les guides de l'inter-profession GESIP\*

\* GESIP : groupe d'études de sécurité des industries pétrolières et chimiques

# Choix d'implémentation

Fichier	Découpage géographique
GESTIONNAIRE_SUP_ddd.TAB	National
ACTE_SUP_ddd.TAB	Régional
SERVITUDE_ddd.TAB	Régional
SERVITUDE_ACTE_SUP_ddd.TAB	Régional
I1_GENERATEUR_SUP_P_ddd.TAB ; I3_GENERATEUR_SUP_P_ddd.TAB ; I5_GENERATEUR_SUP_P_ddd.TAB ;	Régional
I1_ASSIETTE_SUP_S_ddd.TAB ; I3_ASSIETTE_SUP_S_ddd.TAB ; I5_ASSIETTE_SUP_S_ddd.TAB ;	Régional
N_RESEAUTMD_ddd.TAB	National
N_CANALISATIONS_TMD_L_ddd.TAB	Régional
N_INSTAL_ANNEXE_L_ddd.TAB ; N_INSTAL_ANNEXE_P_ddd.TAB ;N_INSTAL_ANNEXE_S_ddd.TAB ;	Régional
N_ELRESEAU_GENERATEUR_ddd.TAB	Régional

## Difficultés

- ◆ Identifiants dans standard SUP de type entier !!
- ◆ Respect des règles de nommage du standard SUP
- ◆ Correspondances avec Inspire



## A faire avant appel à commentaires

- ◆ Compléter
- ◆ B.5 – considérations juridiques
- ◆ C.3 – métadonnées standard Covadis
- ◆ Affiner l'analyse INSPIRE => à prendre en compte ?
- ◆ Reprendre le diagramme de classe sous EA
- ◆ Finaliser la relecture du secrétariat COVADIS
- ◆ Avoir la validation de la DGPR sur le document

Août 2015 réaliste

# Merci

Yves Bonin

+33 (0)4 42 24 79 44

yves.bonin@cerema.fr